



ÉDITORIAL

« 2017, Année de Mi-Mandat ».

Ce numéro permettra de se remémorer les actions entreprises par toute mon équipe municipale, depuis notre élection. Vous nous avez fait confiance et vous nous encouragez à continuer pour qu'ALLONS soit toujours un village où chacun se sente bien et où il fait bon vivre.

Cette année, en confirmant le recrutement de « Manu » nous faisons le pari de l'avenir.

**Que l'année 2018
vous apporte le meilleur.**

*Le Maire,
Christophe IACOBBI*

Site internet de la Commune :

<http://allons-alpes-haute-provence.fr>

Mairie :

Rue Amiral de Richery
04170 ALLONS

Horaires d'ouverture :

2 ^{ème} et 4 ^{ème} Mercredi du mois de 9h30 à 11h30	Jeudi de 8h à 12h
---	----------------------

TÉLÉPHONE :

+33 4 92 89 10 73

FAX :

04 92 83 10 42

COURRIEL :

mairie.allons@orange.fr

➤ Des nouvelles de l'intercommunalité :

**La Communauté de Communes
Alpes Provence Verdon (CCAPV),
« Sources de Lumière ».**



L'année 2017 a été consacrée principalement :

- à l'installation de la gouvernance,
- à l'organisation des services (130 agents) et
- à la mise en place opérationnelle de la structure.

Cette année de transition a maintenu un budget constant pour les anciennes Communautés de Communes.

Pour garantir ces financements, la Communauté de Communes avait voté des taux de taxes, comme par exemple la taxe foncière « bâti » avec un montant de 13%.

En ce qui concerne la commune d'Allons, après un lissage sur 12 ans le taux de taxe intercommunal de foncier « bâti » passera de 4,56 % à 13 %.

Lors des réunions du Conseil Communautaire, du 27 novembre et des 4 et 18 décembre, des compétences optionnelles ont été choisies. Ce dernier point sera plus amplement développé dans notre prochain numéro.

➤ Pérennisation de l'emploi de l'ouvrier communal.

A l'unanimité, les élus réunis lors du Conseil Municipal du 27 octobre 2017, ont décidé de pérenniser l'emploi de Monsieur José Manuel GONZALES sur un poste à 100%.

Cette décision permettra de conforter les services à la population.

Bienvenue « MANU » et au boulot, 😊

➤ NOTA : L'Ancienne source historique sèche fin juillet !

2017, a été une année de sécheresse.

Mais grâce aux travaux réalisés sous la mandature d'Elie GALFARD, la commune n'a pas manqué d'eau !



*Arrivant à Mi-Mandat,
la Municipalité a décidé de consacrer ce bulletin
à un bilan de son activité.*

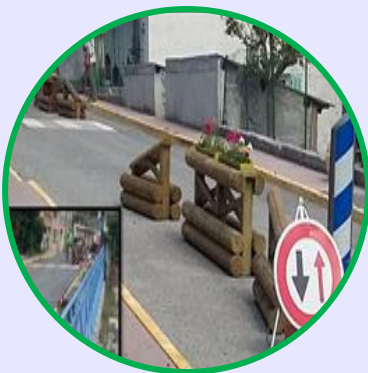
*Vous retrouverez les actions menées à terme,
celles prévues et celles qui n'ont pu aboutir.*



*Depuis avril 2014,
la commune a investi
plus de 195 000€ dans des
travaux d'amélioration du
quotidien, tels que la voirie,
les bâtiments,
l'éclairage public...
avec un emprunt très limité.*

*Des opérations ont été réalisées
en régie, grâce à l'implication
d'élus municipaux et
du personnel communal.*

*Chaque réalisation
a fait l'objet de
subventions à hauteur
minimale de 70 %.*



➤ ... Voilà de belles réalisations dont nous pouvons être fiers ...



*Et d'autres opérations suivront :
enfouissement de lignes électriques,
place de la Mar Salaou,
rénovation de rues et toiture de l'église, ...,*

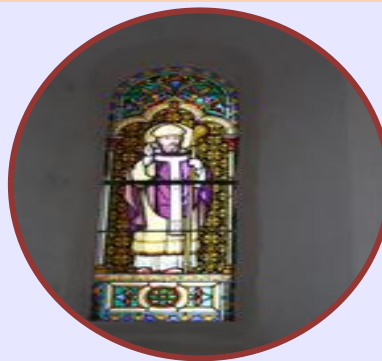
*Poursuivant un dossier initié
sous la précédente municipalité,
la commune s'est dotée d'un garage
pour le tracteur de déneigement.*



*Des travaux en régie ont permis de réaliser des économies :
(rénovation des appartements communaux,
pose de panneaux électoraux, création d'un banc, ...).*



➤ ... Et de bien d'autres encore...



*Pour certaines prestations
comme la réfection du clocher,
les vitraux ou
l'aménagement de la cuisine,
la commune a fait appel à des entreprises
du secteur dynamisant ainsi le tissu local.*



Un jeu d'enfant rénové

et

une politique florale



Cérémonies aux monuments aux morts, goûter des aînés, fête de la bibliothèque, installation du mât de liaison radio, nettoyage de chemins communaux sont autant d'activités et de réalisations à destination de la population.



Dans un monde connecté, la commune s'est équipée d'outils performants et a investi massivement dans des logiciels permettant ainsi de dématérialiser les actes administratifs et comptables.



Dans un monde de plus en plus informatisé, le secrétariat communal est là pour vous assister et mettre à votre disposition un outil informatique.



La commune s'est dotée de deux outils de communication :



le bulletin municipal biannuel

et

le site Internet « allons-alpes-haute-provence.fr ».

L'arrivée de l'épicier est un moment très attendu.



La lecture est à la disposition de la population.

Les expositions et les événements culturels...



... constituent toujours un moment fort pour la commune et l'occasion d'échanges entre les habitants.

*Décembre 2014,
ont été officiellement inaugurés les PRM
(Points de Raccordement Mutualisés)
d'Allons, Moriez et La Mure-Argens
par Mme Christine Nivou,
Présidente du SMO - PACA - THD
(Syndicat Mixte Ouvert PACA
pour le Très Haut Débit).*



ALLONS est connecté.

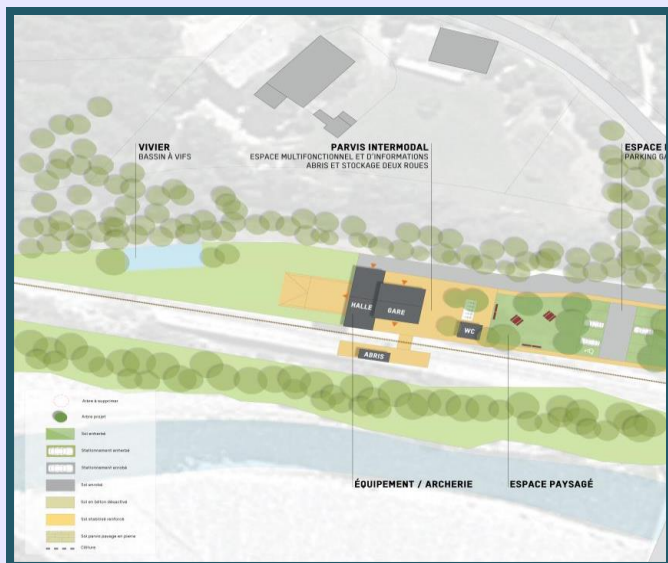
Le site est ouvert depuis avril 2015.

Le coût des travaux s'élève à 312 733€.

*Les travaux ont permis d'améliorer le débit de 78 lignes au total.
Notre commune compte 85 lignes téléphoniques desservies par 1NRA.*

**NRA = Nœud de raccordement des Abonnés.*

➤ **Les projets non aboutis à ce jour**




Projet de développement économique dans et autour de la gare d'Allons. La commune et la Région envisageaient de réaliser sur le site de la gare, un lieu mixte proposant des services pour les visiteurs comme pour les habitants d'Allons. La Région se donne un temps de réflexion et d'orientation sur l'animation des gares.

Projet de création de garages communaux et d'extension du cimetière.

Le projet reste en attente de financements demandés pour 2018.



	<i>A noter sur vos agendas</i>
7 janvier 2018	
3 Mars 2018	

Le Conseil Municipal	Directeur de la publication	Christophe IACOBBI
	Rédacteur	Jean-Marie PAUTRAT
	Ont participé à ce numéro	Serge et Danielle GUICHARD Jean- Christophe POTTIN
	Crédits photos & Illustrations	Myriam BOETTI Jean- Marie PAUTRAT
	Impression	Arc en Ciel (Digne les Bains)

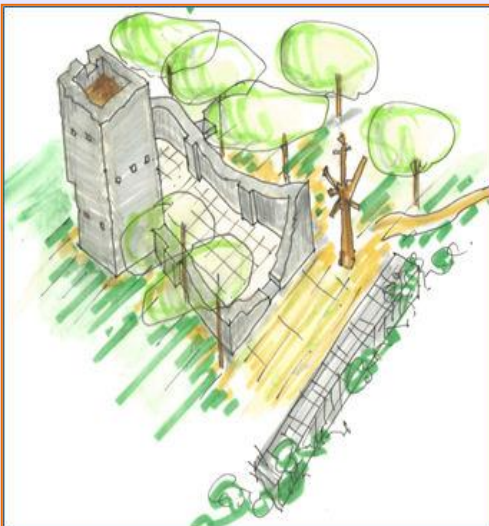
Nous avons encore besoin de vous !



Depuis six mois, en liaison avec la Fondation du Patrimoine, la municipalité et ses concitoyens ont lancé une souscription publique* pour un beau projet pour le village d'Allons, **la SAUVEGARDE et la MISE EN VALEUR de la TOUR des TEMPLIERS et de la CHAPELLE SAINT MARTIN** (*don ouvrant droit à une déduction d'impôts à hauteur de 66% pour les particuliers).

➤ Le point sur l'avancée de la souscription et sur ce projet de sauvegarde patrimonial allonsais

En premier lieu, une précision importante est à **rappeler** : En aucun cas il n'est prévu de reconstruire la chapelle Saint Martin et la Tour des Templiers ! Le **SEUL BUT** est : **Transformer cette ruine érosive, qui disparaît, en un lieu de mémoire, d'architecture, de promenade, et de vie.**



Synthèse du projet extraite de l'étude de faisabilité de M. Xavier Boutin juillet 2016 (Vue depuis le nord - est).

➤ Le projet général consiste, dans un premier temps, à :

1/ Consolider et stabiliser de façon pérenne : ■ La Tour, à l'aide d'un dispositif métallique de soutien. ■ Et toutes les maçonneries subsistantes, visibles ou dégagées lors des travaux, sans les démolir ni les reconstruire : corps des murs, parements, arases, arrachements.

2/ Aménager l'intérieur de la chapelle en un lieu de vie où pourront se dérouler des événements culturels (musique, théâtre, contes, conférences, cinéma de plein air) : En dégagant complètement l'intérieur et en restaurant son sol ou en le créant, afin d'y recevoir une scène et un public, assis ou debout.

3/ Dégager : ■ Le sol en périphérie pour que les murs forment des garde-corps efficaces. ■ Le seuil et le pied de façade nord avec la mise en place d'un nouveau seuil pour accueillir les personnes à mobilité réduite (PMR).

4/ Constituer une esplanade au-devant avec les gravats dégagés et triés.

5/ Améliorer les abords de la tour et de la chapelle :

■ En créant un accès pédestre et motorisé (pour le service et l'accessibilité PMR). ■ En conservant l'arbre mort historique en le stabilisant. ■ En éclaircissant le rideau végétal autour de la chapelle. ■ Et en maintenant en hauteur les arbres de proximité pour ombrage futur de la chapelle.

6/ Restaurer l'ancien accès direct du village recréant ainsi le lien ancestral entre le village et la chapelle.

➤ Le point sur l'avancée de la souscription :

Tout d'abord, un grand **MERCI** à tous les donateurs, particuliers ou mécénats !

Bilan 2017 : A ce jour, **9850 €** ont déjà été versés par **56 donateurs.**



Synthèse du projet extraite de l'étude de faisabilité de M. Xavier Boutin, juillet 2016 (Vue depuis le nord - ouest).

Le projet vient de bénéficier d'une subvention du Conseil Régional de **41 360€** (soit **40% du budget prévisionnel**), en attente de celle de l'Europe (Feder). Si cette dernière est obtenue en 2018, les travaux débuteront cette même année. Cette première subvention montre combien ce projet est digne d'attention et répond au désir de protéger le patrimoine local, de valoriser l'environnement allonsais et de développer les liens intergénérationnels par des manifestations culturelles diverses.

Aussi, nous rappelons **à TOUTES et à TOUS** que les dons versés sont déductibles des impôts, à hauteur de 66% pour les particuliers (ex : Si votre don s'élève à 50 €, vous pourrez déduire 33 € de vos impôts, cela revient à donner : 17 €).

Et en 2018, il est possible [on vous y encourage 😊] de faire un nouveau versement dans les mêmes conditions. **MERCI.**